

Rapport moral de l'année 2021

1. En 2021 une actualité réglementaire et commerciale foisonnante

Pour mieux évoquer la vie de l'association en 2021, commençons par quelques points marquants sur l'évolution de son environnement, au-delà d'une simple évocation de la pandémie COVID 19. Ces évolutions pèsent de façon sensible sur les sociétés de gestion et influencent le comportement des entreprises.

- ◆ Au niveau Européen, l'actualité a été riche :

On retiendra la révision de la directive sur le reporting extra-financier (NFRD) dont la création de normes européennes de reporting (SFDR - Taxonomie verte), hélas plus « environnementales » que « sociales » ainsi qu'une stratégie renouvelée pour le développement de la finance durable

À noter également, dans un projet de directive, une reprise de l'avancée française de 2017 sur le devoir de vigilance des grandes entreprises vis-à-vis de leurs sous-traitants. Tout ceci témoigne de l'avancée au niveau européen d'une indispensable structuration de la finance « durable » ou « soutenable ».

La mise en œuvre de ces orientations se fera progressivement au gré des initiatives des acteurs et ne deviendra réellement contraignante que lorsque ces textes auront été transposés dans le droit national.

- ◆ Au niveau national :

Devançant la transposition en droit français de la directive européenne sur le reporting extra-financier, le gouvernement a mis en place une plateforme permettant aux entreprises de publier leurs « impacts » surtout dans le domaine environnemental.

- ◆ De même le chantier de la refonte du label ISR public a été lancé, avec comme objectif de le rendre plus exigeant pour les sociétés de gestion, mieux identifié par les épargnants et cohérent avec les travaux européens.
- ◆ Au-delà de cette actualité européenne et nationale, le marché de l'ISR se développe rapidement en France.
Pour répondre à la demande des épargnants l'imagination des marketeurs conduit de plus en plus les sociétés de gestion à mettre sur le marché des produits dont la « pureté ESG » n'est pas toujours garantie (croissance de 70% du nombre de fonds se référant à la « finance durable » entre 2019 et 2021). En prenant comme référence le label ISR publique : globalement, 23% des sociétés de gestion diffusent au moins un fond labellisé pour des volumes représentant globalement 30 % des encours totaux sous gestion.
- ◆ Du côté des entreprises, on notera que les questions relatives à leurs responsabilités sociales et environnementales rentrent, tant par nécessité que par conviction, de plus en plus dans les conseils d'administration et dans les assemblées générales.

C'est dans ce contexte que l'association a décliné en 2021 la première année de son plan à 3 ans décidé lors de l'Assemblée Générale de l'Association de fin 2020.

Rapport moral de l'année 2021

2. Un bref aperçu des activités proposées par l'Association à ses adhérents et sympathisants

En termes d'activités, voici une simple « liste » des activités proposées par l'Association en 2021, le détail de chacune des activités est repris dans le rapport d'activité.

- **Les activités de « réflexions et échanges »** de l'Association se sont traduites dans les « événements » suivants :
 - Pour les colloques : deux thèmes ont été traités en 2021 : « la Doctrine Sociale de l'Eglise comme stratégie d'investissement » et « Pour une écologie verte ou humaine ? »
 - Pour les Ateliers Éthique : Trois réunions de réflexions : « le bien commun dans nos investissements » ; « la destination universelle des biens » et « comment la question du don interpelle-t-elle nos choix d'investissement ? »
 - Pour le groupe congrégation : également trois réunions d'échanges : « les préoccupations relatives aux placements financiers et les attentes des congrégations vis-à-vis de ce groupe de travail » ; « le rapport à la providence et au prophétisme de la vie religieuse, dans la finance et les choix d'investissement » et « l'actualité des placements responsables et détermination des sujets à creuser dans les réunions à venir ».
- **Les activités de formation** en direction des congrégations se sont traduites par une formation déclinée tout au long de l'année en 15 séances d'une heure avec pour fil directeur : « avons-nous les réserves suffisantes pour assurer durablement la vie des Sœurs, Frères et la mission de la Congrégation ? » - une nouvelle façon, pour une congrégation, d'aborder la question des prévisions à long terme et d'en déduire une politique d'investissements.
- **Le contact avec la réalité** a été maintenu en 2021, grâce à la participation active de l'Association au comité de sélection du fonds Nouvelles Stratégie 50 et grâce à l'animation d'un groupe de travail du comité éthique du fonds « Porteurs d'espérance » mis en place par la Fondation Notre Dame.

De plus, une en matière d'engagement, l'Association s'est jointe publiquement à une initiative visant à interpeller la société GLENCORE sur son activité charbonnière en Colombie.

- Dernier point du chapitre relatif aux activités de l'Association : la mise en place en 2021 **d'une nouvelle activité** (non prévu au plan à 3 ans), intitulée : « les entretiens engagés d'Ethique et Investissement », des interviews vidéo d'une personnalité du monde de la finance ou de son environnement pour l'entendre sur ses engagements et sur son regard sur l'investissement responsable

3 – La communication

L'association a plusieurs moyens de communiquer avec ses adhérents. D'abord via ses « **Lettres** » qui présentent les activités qui ont eu lieu ainsi que celles qui sont prévues. La Lettre 54 a été diffusée en juillet 2021. Elle revient sur le colloque de mai 2021 sur « la Doctrine Sociale de l'Église comme stratégie d'investissement » ainsi que l'assemblée générale relative à l'exercice 2020. La Lettre 55 a été publiée en décembre 2021, elle rend compte de toutes les activités qui ont eu lieu depuis 6 mois : soirées débats, ateliers éthiques, groupe congrégation, la formation et l'annonce de la diffusion d'interviews de personnalités du milieu de la finance.

L'association communique également au travers de sa « **communication économique et financière** ». Une publication qui rend compte des décisions prises au comité d'éthique du fonds Nouvelles Stratégie 50 et traite d'un sujet d'actualité. Pour l'année 2021, cinq thèmes ont été abordés : la sortie du charbon en 2024, une mondialisation juste, la conférence du RRSE (regroupement canadien pour la responsabilité sociale des entreprises) sur « l'exploitation » des Oughours, l'écologie intégrale et l'investissement dans le luxe.

Dernier point : **le site Internet de l'association** qui a fait en 2021 l'objet d'une moyenne d'environ 700 visites uniques par mois.

Afin de dynamiser sa communication sur ses activités, l'association a également développé sa présence sur **les réseaux sociaux** en réactivant ses comptes [Twitter](#) et [Linkedin et You Tube](#) .

Les actions prévues au plan à 3 ans, de mise au point d'un plan de communication et d'élaboration d'une plaquette de présentation de l'Association, ont été initié en 2021, mais non finalisées.

4 – Les adhérents, la gouvernance et les moyens de l'association

4a) Les adhérents

| Type d'adhérent | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Moyenne de "Stabilité" |
|------------------------|------|------|------|------|------------------------|
| Association | 11 | 10 | 7 | 10 | 63% |
| Congrégation | 55 | 47 | 45 | 51 | 72% |
| Congrégation masculine | 6 | 5 | 5 | 7 | 58% |
| Entreprise | 6 | 7 | 10 | 12 | 51% |
| Personne privée | 25 | 22 | 22 | 18 | 60% |
| Total général | 103 | 91 | 89 | 98 | 64% |

Si le nombre et la répartition des cotisants par catégorie sont assez stables, il n'en est pas de même pour leur stabilité dans le temps (analyse de 2018 à 2021). La catégorie la plus stable est celle des congrégations féminines et la moins stable est celle des entreprises. À noter également un certain « turnover » chez les « personnes privées ».

Rapport moral de l'année 2021

En termes d'organisation, des travaux ont été initiés en 2021 en vue de mieux normaliser les informations présentes dans notre base de contact ainsi que le process de mise à jour. Une fois la norme stabilisée, débutera alors la phase de mise à jour de la base selon les principes définis, ce qui ouvrira la porte à une communication plus individualisée avec nos contacts et à des opérations de prospections ciblées.

4b) Les partenaires

Au-delà du soutien de ses adhérents et du précieux concours de ses bénévoles, l'Association est entourée d'un certain nombre de partenaires. Leurs contributions à nos travaux prennent différentes formes, soutien financier, mise à disposition de moyens, fourniture de contacts pour nos événements, fournitures d'informations, diffusion dans leurs propres canaux de nos propositions d'activités.... Leur apport est déterminant, qu'ils en soient ici chaudement remerciés.

Voici la liste des partenaires les plus actifs :

- **Le RRSE**, *Regroupement pour la Responsabilité Sociale des Entreprise, une Association Canadienne dont l'origine et la culture sont très proche de notre Association*
- **CERAS**, *Centre de Recherche et d'Action Sociale*
- **Meeschaert AM**, *une société de gestion*
- **Promepar AM**, *une société de gestion*
- **FIR** *Forum pour l'Investissement Responsable*
- **Phitrust**, *une société de gestion*
- **CORREF**, *Conférence des Religieux et Religieuses de France*
- **Le CFIE**, *une publication spécialisée*
- **Capital Don**, *Un fond de dotation*
- **Alain Jalu**, *Mise en forme des interviews en vidéo*

4c) La Gouvernance

Les mouvements au sein du Conseil d'Administration : en 2021 le CA a sensiblement évolué. Il a enregistré :

- Le départ en fin de mandat de deux religieuses » Thérèse Van de Weghe et Chantal Duchesne et de deux « laïcs », Martial Cozette et Jacques Terray
- L'arrivée de trois laïcs Pierre Henry Leroy, Olivier Johanet et Murielle Hermellin et une religieuse Marie-Thérèse Thibaut

À la suite de ces mouvements le CA compte 9 membres dont 3 « religieux », Le ratio statutaire de minimum un tiers du CA composée de « religieux » ou de leur représentant est donc toujours respecté.

Les activités de l'Association ont bénéficié également de l'apport de deux « personnes ressources » Elizabeth et Bernard Viallatoux. Je tiens ici à remercier chaudement Elizabeth pour son aide précieuse dans la gestion administrative de L'Association et Bernard pour la prise en main de la comptabilité depuis le départ de Thérèse Van de Weghe.

En 2021, le CA s'est réuni 6 fois.

4d) Les Moyens

Avec le départ fin 2021 d'Elizabeth Viallatoux qui soutenait Laure Peronnin, notre chargée de mission, dans les tâches administratives (gestion des cotisations et des inscriptions aux activités) et

Rapport moral de l'année 2021

logistiques (réservation de salles, préparation des dossiers de formations), l'association a cherché à recruter un bénévole pour la remplacer mais aussi pour développer des actions de communications.

La publication de deux feuilles de postes sur les plateformes de recrutement TousBénévoles et Benevolt, n'ayant pas fait apparaître des profils compétents et disponibles sur le long terme nous avons dû évoluer rapidement vers le recrutement d'un étudiant en contrat d'alternance. Nous tenons à saluer ici l'aide que nous a apportée l'association Talent et Foi et en particulier Virginie Dulière pour mener à bien ce recrutement.

L'Association donc a accueilli début octobre 2021 Maëva Bille-Ngande, étudiante en 2e année de master en marketing et communication à ESGCI (Ecole de Gestion et Communication Internationale). Maëva travaille pour l'association du lundi au mercredi, ceci jusqu'au 16 septembre 2022.

5 - Conclusion

L'année 2021, quel bilan ?

Cette question doit être analysée à la lumière des « engagements » pris fin 2020 dans le cadre du plan à 3 ans. À l'époque, nous avons écrit pour cette première année de la mise en œuvre du plan : « En plus de ses activités habituelles, Éthique et Investissement cherchera à développer son réseau en élargissant sa base d'adhérents et en l'animant. Par ailleurs, l'association renforcera ses moyens humains en lançant une campagne de recrutement de bénévoles, en recrutant de nouveaux membres du conseil d'administration et en consolidant son partenariat avec Meeschaert AM. »

Nous avons pu en 2021, malgré la pandémie, avoir un rythme soutenu pour les activités traditionnelles. Nous avons également développé, au-delà des prévisions du plan, notre présence sur les réseaux sociaux, une campagne d'appel aux dons et une nouvelle activité : les interviews engagées d'E&I. Toutefois tous les objectifs que nous nous étions fixés n'ont pas été atteints, il s'agit plus particulièrement de ceux concernant le développement des adhérents.

Quelques perspectives

Les retards que nous avons pu prendre en 2021 sur la mise en œuvre de certains objectifs du plan ne remettent nullement en cause leur pertinence, ils seront donc poursuivis en 2022.

S'agissant de la raison d'être et de l'ambition de l'Association, le foisonnement réglementaire et commercial qui anime la matière traitée, ne fait que renforcer la nécessaire présence d'un « lieu chrétien » de réflexions, de débats et de formation sur ces sujets. Il est même apparu lors du colloque du 10 mai 2021 intitulé « la Doctrine Sociale de l'Église comme stratégie d'investissement », le souhait qu'Éthique et Investissement, complète sa raison d'être – un lieu de réflexion, de débat et de formation sur l'éthique des placements financiers, en se positionnant plus qu'actuellement comme rassembleur des acteurs de la finance chrétienne en vue de porter une voix de l'Église.

Les questions qui sont au cœur de la raison d'être de l'Association, ne trouvent pas de réponses toutes faites dans les textes d'Église, elles doivent être débattues tant pour permettre à chacun de procéder à un discernement éclairé que pour permettre l'émergence d'une éthique collective des placements financiers. L'Association est très attachée au fait que ces débats se déroulent dans un cadre ouvert, réunissant des sensibilités différentes en s'appuyant sur des bases doctrinales solides ainsi que sur les réalités économiques du moment.

Rapport moral de l'année 2021

À l'image de ce qui se vit parfois dans le monde protestant, il paraît souhaitable de substituer progressivement, à de multiples débats internes à telle ou telle communauté, des débats plus collectifs. Une mutualisation ordonnée des échanges est plus enrichissante pour tous.

Ces débats, devraient conduire à l'émergence de positions, de préférence collectives, à tenir vis-à-vis des acteurs de la finance donnant ainsi à chaque investisseur, l'opportunité de passer de l'état de spectateur de la vie économique indifférent ou désabusé à l'état d'acteur engagé dans la défense de la vie humaine et de l'environnement.

Merci pour votre attention

Geoffroy de Vienne

Président